



> CERTIFICATION

Marque 
Portes extérieures
PVC, aluminium, acier et composites

*Incontournable dans une construction, la porte d'entrée devient un élément décoratif à part entière.
Si le caractère esthétique est très important, de nombreux critères qualitatifs sont aussi en jeu.*

*La certification NF pour les portes extérieures PVC, aluminium, acier ou composites délivrée par le CSTB
est un outil de choix pour des produits durables et aptes à l'usage, dont la qualité
est très régulièrement contrôlée.*

CSTB
le futur en construction



Des produits éprouvés dans des conditions rigoureuses

L'apposition de la marque NF Portes extérieures PVC, aluminium, acier et composites sur une porte signifie que :

- ses caractéristiques ont été contrôlées et évaluées par le CSTB selon les normes de références et les règles de certification de la marque : résistance au vent, endurance mécanique, manœuvrabilité, sécurité, corrosion, perméabilité à l'air, étanchéité à l'eau, résistance aux chocs et résistance thermique.
- ses performances, clairement indiquées sur chaque produit, font l'objet d'un contrôle régulier et d'un suivi semestriel assuré par le CSTB dans les ateliers de fabrication bénéficiant de la certification.

CERTIFIÉ PAR CSTB



Portes extérieures : un système de certification exhaustif

La qualité et la sécurité en 9

1. V pour Résistance au vent

La vérification des performances est réalisée en appliquant plusieurs séries de pressions positives et négatives uniformément réparties, afin de vérifier la déformation et la résistance de la porte.

2. E pour Étanchéité à l'eau

La vérification des performances est réalisée en pulvérisant en continu de l'eau, selon une quantité normalisée, sur la face extérieure de la porte pendant qu'une pression est appliquée par paliers à des intervalles réguliers.

3. M pour Manœuvrabilité, Résistance et Endurance mécanique

Cette caractéristique intègre plusieurs critères :

- Caractérisation des efforts à produire pour manœuvrer les ouvrants d'une porte,
- Vérification de la performance de la porte face aux sollicitations répétées d'ouverture/fermeture,
- Vérification de la performance de la porte lorsque des efforts de torsion perpendiculaire et de contreventement sont appliqués à l'ouvrant.

4. R pour Rigidité

Cette caractéristique intègre plusieurs critères :

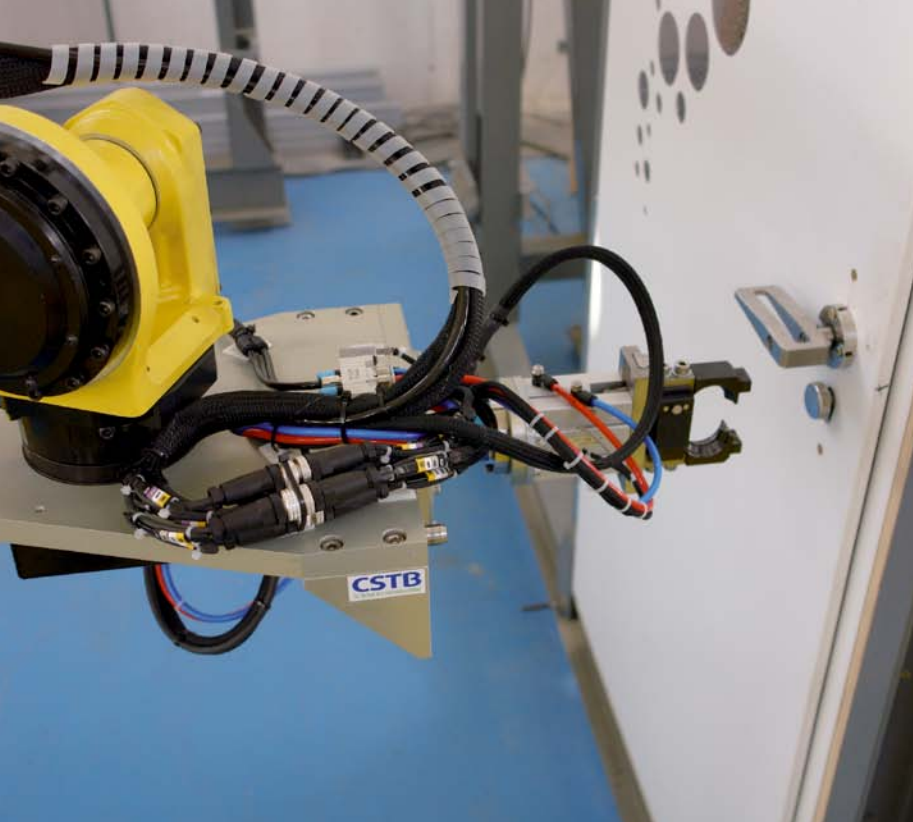
- Vérification de la performance face à l'exposition de la face extérieure de la porte à une source de chaleur par rayonnement (+50°C ou +70°C),
- Vérification de la performance face à l'exposition de la porte à un gradient de température : face intérieure maintenue à +25°C et face extérieure variant de -5°C à +55°C ou +75°C.

5. A pour Perméabilité à l'air

La vérification des performances est réalisée en déterminant la quantité d'air qui passe au travers des portes sous des pressions positives et négatives.

6. C pour Résistance aux chocs

L'aptitude à l'emploi d'une porte extérieure sous l'effet de chocs, est vérifiée par des essais de chocs de corps dur et pendulaire de corps mou et lourd.



Tests de résistance, d'endurance mécanique et de manoeuvrabilité dans les laboratoires du CSTB de Marne-la-Vallée.

points

7 . S pour Corrosion

Les risques de pathologie d'origine de la corrosion sont de deux natures :

- Altération d'aspect : oxydation rouge ou noire
 - Désordres de fonctionnement : difficultés d'ouverture et de fermeture, augmentation de l'effort de manœuvre, voire rupture de certaines pièces à la mise en mouvement
- L'essai est réalisé sur une porte complète placée dans une chambre de pulvérisation au brouillard salin durant 96 heures.

8 . AC pour Affaiblissement acoustique

Il s'agit de la capacité de la porte à affaiblir le bruit extérieur ($R_{A,Tf}$). C'est le classement AC de la certification ACOTHERM.

9 . Th pour résistance thermique

Il s'agit de la capacité de la porte à isoler du froid (Ud). C'est le classement Th de la certification ACOTHERM.



Exemple de marque NF sur la porte :

Essai d'étanchéité à l'eau

00 - 00



V_{A2} E_{6B} M₁ R_{A3} C_{5A}



AC 1 Th 8



La marque NF Portes extérieures c'est la garantie...

pour l'industriel

- de valoriser ses produits tant auprès des particuliers que des maîtres d'ouvrage
- de se démarquer de la concurrence
- de se prévaloir de la caution de deux organismes neutres, le CSTB et AFNOR Certification, compétents techniquement et reconnus à travers la marque NF

pour l'utilisateur

- de choisir un produit de qualité répondant parfaitement à ses besoins et lui garantissant les performances annoncées
- de disposer d'un produit apte à l'emploi prévu
- de disposer de produits dont la qualité et la sécurité sont constantes

... parce que c'est un engagement

par le fabricant

- de maintenir la qualité et la sécurité de ses produits dans le temps
- de mettre en place un système d'assurance qualité tout au long de la chaîne de production des produits
- de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour contrôler la qualité et vérifier les performances de ses produits (laboratoires d'essais...)

par le certificateur

- de garantir la conformité des caractéristiques certifiées
- de réévaluer périodiquement ces caractéristiques, notamment pour prendre en compte l'évolution des produits
- de vérifier le contrôle production régulièrement



Spécialiste de l'évaluation des techniques innovantes, le CSTB se place parmi les tout premiers centres de recherche et d'évaluation européens. Il est notifié pour délivrer les Agréments Techniques Européens et le marquage CE.

Il délivre, chaque année, près de 600 Avis Techniques et Agréments Techniques Européens. Il suit environ 1 500 titulaires de certification en Europe et dans le monde.

Il accompagne tous les acteurs de la construction dans l'optimisation de leur processus de qualité. Dans le cadre d'un partenariat avec Afnor Certification, il a développé une certification coordonnée (produits et services) pour les industriels, des certifications pour les acteurs (architectes, promoteurs-constructeurs, maîtres d'ouvrage) et pour les ouvrages (NF Bâtiments tertiaires démarche HQE®).



Afnor Certification est le pôle de certification du groupe AFNOR. Il offre une large gamme de prestations en matière de certification de produits, de services, de systèmes et de personnel. Il est chargé de gérer et de développer la marque NF.

Avec ses 250 applications, la marque NF représente 75 % des certifications de produits et de services en France. Pour délivrer la marque NF, Afnor Certification s'appuie sur un réseau d'organismes reconnus.

CONTACTS

BAIES ET VITRAGES

MARC GOESSEL > Tél. : 01 64 68 83 47 > marc.goessel@cstb.fr

MYRIAM FAVENNEC > Tél. : 01 64 68 88 22 > myriam.favennecl@cstb.fr

SIÈGE SOCIAL

84, AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2
TÉL. (33) 01 64 68 82 82 | FAX (33) 01 60 05 70 37 | www.cstb.fr

